

Habiter à Chaponost : Réservé à des privilégiés ?

Au dernier Conseil Municipal, lors du débat sur le PLH (Plan Local de l'Habitat, édicté par la CCVG), la majorité a expressément assumé de ne pas respecter la loi et de refuser le nombre de constructions de logements demandés à la commune.

Loin de prôner un développement effréné de l'habitat, nous demandons à ce que Chaponost prenne sa part à la crise du logement et respecte la loi. Parce que nous voulons une ville faite de mixité, active et dynamique qui puisse accueillir ses enfants comme ses seniors, les gens qui y travaillent ou encore les familles monoparentales.

Au mépris des difficultés vécues par de nombreuses familles à Chaponost, l'équipe majoritaire souhaite-t-elle que l'accès au logement soit réservé à des privilégiés ?

Le manque de logements

Il manque 100.000 logements dans l'agglomération lyonnaise. Les raisons de cette carence sont multiples : allongement de l'espérance de vie, séparation, départ d'un jeune du foyer, allongement des études, vétusté d'une partie du parc de logements et manque de logements sociaux.

Nous avons la chance de vivre dans une région dont le dynamisme permet de maintenir un tissu économique actif, des commerces de proximité de qualité, des écoles qui ne ferment pas de classes (ce qui a été le cas à Chaponost dans les années 2000).

Pour pérenniser cela, il faut accepter que de nouveaux habitants (employés, techniciens, jeunes actifs, ...) puissent venir s'installer à Chaponost ou tout simplement que ceux qui souhaitent y rester puissent le faire (retraités, jeunes chaponois).

Face à l'envolée des prix de l'immobilier à Chaponost, de nombreux actifs, ne peuvent habiter à proximité de leur lieu de travail. Il en résulte des déplacements quotidiens longs et coûteux.

Le logement social est brandi comme un épouvantail, coupable d'une « invasion » d'habitants non souhaités. Pourtant, il concerne potentiellement plus de 50% de la population chaponnoise : exemple, un couple avec deux enfants ayant des revenus inférieurs à 57.000€ est éligible.

La construction de logements sociaux en respectant la loi SRU permettrait d'apporter une solution à une partie des problèmes de l'habitat.

Habitat indigne

450.000 logements occupés sont considérés comme indignes en France (source Anah.gouv.fr) et Chaponost est concernée.

Bien sûr, la mairie n'est pas responsable de la situation de ces logements locatifs privés ou du parc social. Néanmoins, elle a le devoir de s'assurer que l'ensemble de sa population vit dans un habitat digne. Et sur ce sujet, la commune est réactive et non pro-active.

Un exemple récent vient illustrer ce manque d'action. Place Clémenceau, l'immeuble de la Boulardière, construit dans les années 70, est dans un état de vétusté avancé. Il n'y a pas d'isolation, le chauffage et la ventilation dysfonctionnent : les habitants ont froid et les moisissures s'installent dans les appartements. Les problèmes des locataires sont connus des élus majoritaires depuis 2019 et restent sans solution à ce jour, comme l'indique l'article du Progrès du 5 janvier 2024.

Ce que nous proposons

Loin d'un aménagement sectaire ou violent, comme se plaît à nous reprocher l'équipe majoritaire, nous appelons tout simplement la mairie à :

- Respecter la loi et à faire sa part de constructions
- Inciter et accompagner les bailleurs sociaux des logements vétustes à effectuer une rénovation globale et efficace des logements concernés.



Par les élus « C'est le moment pour Chaponost » : Anne Arnoux, Roland Wilputte, Camille Duvernay, Frédéric Daumard et tous ceux qui les soutiennent.